

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE MONSIREIGNE

**PRESENTS** : Mmes et M.M. ROBICHON, BOCQUIER, CHATEIGNER, PINEAU, CHARRIER, GIRAUD, ROULLEAU, BROSSEAU, LIAIGRE, PENAUD, BRETON, LEGE, MARY

**ABSENTS** : Mme PAULEAU et Mr BIZON (excusés),

**SECRETAIRE** : Mme Sylvia LIAIGRE

Monsieur le Maire rappelle que lors de la dernière réunion, il a informé les conseillers, quant aux modifications apportées, concernant la possibilité de déposer une déclaration préalable pour des extensions de constructions existantes jusqu'à 40 m<sup>2</sup>, dans les zones urbaines (décret du 5 décembre 2011). En fait, la commune de Monsireigne étant dotée d'une carte communale, elle n'est pas concernée par ces modifications. En conséquence la déclaration préalable continue à être déposée, comme au préalable, pour toutes constructions n'excédant pas 20m<sup>2</sup>.

Le compte rendu de la réunion précédente n'appelle pas d'observation.

**1 – GARDERIE PERISCOLAIRE : PRESENTATION DU PROJET AVANT LE DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE**

Le conseil a pris connaissance du nouveau plan établi par Mr ROBIN, l'architecte, en concertation avec les membres de la commission et de Mélinda, la Directrice de l'accueil « Sans Soucis ». Le projet a été validé par les élus. Le dépôt du permis de construire va être déposé prochainement. En parallèle, Mr ROBIN va chiffrer le projet pour que la commune puisse demander les subventions.

**2 – TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERSES A PREVOIR POUR 2012**

**A - VOIRIE**

- ☛ pose d'un panneau « Cédez le passage » Place de l'Eglise en remplacement du panneau « STOP »,
- ☛ pose d'un sens interdit le long du mur de la maison 6 rue du Grand Lay pour orienter les conducteurs à faire le tour du rond point en direction de St Prouant,
- ☛ Aménagement de la rue du Grand Lay, si les subventions sont attribuées,
- ☛ Aménagement de sécurité du carrefour de la RD 43 et de la VC 205 au lieu dit « la Maissonnette ». Les acquisitions de terrains sont en cours,
- ☛ Remplacements des luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure Rue de Bellevue, rue des Malinières et devant la mairie,
- ☛ Nettoyage du sol devant l'Eglise et des murs,
- ☛ Numérotation des maisons de villages,

**B ) BATIMENTS**

- ☛ **logement du café** : les travaux se terminent. La commission bâtiment ira visiter le logement,
- ☛ **café** : Mr Pascal SIMON, le locataire a pris en charge la peinture des murs. Quant à celle des plafonds du café et de la salle de jeux, c'est la commune qui paiera la dépense,
- ☛ **cabinet médical** : peintures, nettoyage de façades,
- ☛ **agence postale** : accès pour handicapés – faire chiffrer la couverture ainsi que celles des bâtiments adjacents,
- ☛ **bibliothèque** : tapisserie des murs à refaire. Un devis sera demandé pour le changement éventuel des ouvertures,

COMMUNE DE MONSIREIGNE  
SEANCE DU 26 JANVIER 2012

- ☛ **Eglise** : les peintures extérieures seront à refaire et le plancher sera à consolider par endroit,
- ☛ **Logement 11 rue de Rochereau** : un devis sera demandé pour le changement des volets,
- ☛ **Foyer rural** : pour les projecteurs, installer une barre plus haute

**C ) ACQUISITIONS DIVERSES**

- ☛ un godet hydraulique pour le tracteur,
- ☛ un miroir à poser pour la sortie des véhicules de la route des Salinières,
- ☛ du matériel alternatif de désherbage (avec l'aide de la communauté de communes et du Syndicat d'eau de Rochereau)
- ☛ 2 pieds pour poser les enceintes lors de cérémonies
- ☛ 1 tablette pour le projecteur

**D ) ASSAINISSEMENT**

- ☛ la réparation de la 2<sup>ème</sup> pompe au Petit Clou,

**E) ENVISAGER LA REFECTION DU SITE INTERNET**

**3 – PERSONNEL COMMUNAL : DELIBERATION POUR RECRUTEMENT OCCASIONNEL** (001-12) (002-12)

Mr le Maire rappelle au conseil, le départ de Mr Denis THERIAL, au 31 janvier prochain. Suite à l'appel de candidature de nombreuses personnes ont postulées. Toutefois, si la personne retenue ne peut prendre le poste au 1<sup>er</sup> mars, le Maire souhaite faire appel, si nécessaire à Horizon Emploi. Le Conseil autorise le Maire à solliciter ce service et à signer les documents à intervenir. D'autre part, le conseil décide de créer un emploi pour besoin occasionnel, ce qui permettrait de recruter, sous contrat, une personne pour 3 mois, renouvelable 1 fois afin de permettre de voir si la personne, disponible de suite, convient au poste.

**4 – MODIFICATION DES STATUTS DU SYDEV ET MAINTENANCE DE L'ECLAIRAGE** (003-12) (004-12)

Le conseil municipal approuve la révision des statuts du SYDEV mettant en place de nouvelles compétences facultatives : la cogénération et la récupération d'énergie, la production et la distribution de chaleur, la mise en place des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Le conseil autorise le SYDEV à commander, par anticipation, les matériels nécessaires à la remise en état de l'éclairage public, consécutif aux travaux de maintenance, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 1 000 €.

**5 – DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL**

Le Maire informe le conseil :

- qu'il a retenu la SOCOTEC, concernant le contrôle technique et la coordination santé du chantier de la garderie périscolaire, pour une somme de 3 510 € H.T.
- qu'il a signé la convention avec le SYDEV, pour la maintenance de l'éclairage public pour 2012, pour un montant de 1 941.10 € TTC.

## **6 – INFORMATIONS DIVERSES**

**UTILISATION DE LA SALLE N°3** : Le Maire propose qu'elle soit utilisée pour des réunions, même si la salle 2 est disponible, afin de limiter le nettoyage de cette salle.

Le Maire indique qu'il est possible qu'une association loisirs et créations soit créée. La salle N°3 pourrait être également mise à disposition des utilisateurs.

**MODIFICATION DU REGLEMENT DU LOTISSEMENT DE L'ORANGERIE** : Cette modification permettrait d'avoir un règlement plus souple pour implanter des constructions ayant des couvertures avec d'autres matériaux que la tuile, d'utiliser des matériaux ou des techniques innovantes « panneaux solaires », de construire des abris de jardins en tôle ou en bois, de densifier les parcelles. Les propriétaires de ce lotissement seront invités à signer la modification de ce règlement.

**ORGANISATION PAR LE SENAT DES ETATS GENERAUX DE LA DEMOCRATIE TERRITORIALE** : Les élus sont invités à donner leurs attentes et leurs propositions sur l'avenir de nos territoires en remplissant un questionnaire sur le site internet du Sénat ([www.senat.fr](http://www.senat.fr))

**SERVICE DE COLLECTE ET REDEVANCE INCITATIVE** : Les élus ont tous reçus un document concernant le nouveau service de collecte qui va se mettre en place. Ils pourront, ainsi, renseigner la population. De mars à juin, des enquêteurs passeront dans les foyers pour remettre le matériel de collecte. Toutes les informations sont sur le site [www.com85.fr](http://www.com85.fr).

**LETTRE DU TENNIS DE TABLE** : Le Maire a donné lecture d'un courrier adressé par le secrétaire du Tennis de table St Prouant-Monsireigne quant aux difficultés rencontrées pour trouver un créneau horaire qui corresponde tant aux dirigeants qu'aux joueurs. Cette personne fait état d'un projet de construction de salle attenante à la salle de sports. En aucun cas il n'a été envisagé de faire une extension de salle. Seul avait été prévu le rangement pour le comité des fêtes et celui des associations.

**PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL** : Elles sont fixées les 28 février et 27 mars.